

# La réflexivité dans la recherche en sciences humaines et sociales : quelle place pour l'innovation en sociolinguistique?

Djerroud Kahina\*

Membre du laboratoire Langues, Discours et Plurilinguisme,  
ENSV, K.djerroud@ensv.dz

Soumission : 12/03/2022

Acceptation : 23/04/2022

Publication : 30/05/2022

## Résumé:

Les travaux de recherche en sciences humaines et sociales, notamment en sociolinguistique, comportent une part d'« innovation » à travers l'implication du chercheur mais aussi par le biais des sujets qu'il décide de traiter. Ne pourrait-on pas dire, finalement, que toute recherche est « innovante » dès lors que le chercheur pose un regard « réflexif » sur les travaux qu'il mène, en acceptant d'affirmer ce qui le construit socialement et l'implique dans sa recherche. Par le biais de cet article, nous tentons de récapituler les paradigmes qui articulent l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales. C'est, alors, sous cet angle que nous reviendrons sur les différents travaux que nous avons menés en sociolinguistique pour mettre en exergue, à travers un regard rétrospectif, la part d'innovation dans les recherches effectuées.

---

\* Auteur Correspondent

**Mots clés** : Recherche ; épistémologie ; sociolinguistique ; réflexivité ; innovation ; action sociale.

**Reflexivity in human and social sciences research: what place for innovation in sociolinguistic?**

**Abstract:**

Research work in the human and social sciences, notably in sociolinguistics, includes a part of "innovation" through the involvement of the researcher but also through the subjects he decides to deal with. Might one not say, after all, that all research is "innovative" when the researcher takes a "reflective" look at the work he is carrying out, by agreeing to affirm what builds him socially and involves him in his research. Through this article, we attempt to summarize the paradigms that articulate the epistemology of research in the human and social sciences. It is, then, from this angle that we'll come back to the various works that we have carried out in sociolinguistics to highlight, through a retrospective look, the part of innovation in the research carried out

**Key words:** Research; Epistemology; Sociolinguistic; Reflexivity; Innovation; Social Action.

**1- Introduction :**

Par le biais de cette contribution, nous nous proposons de nous intéresser, à travers des interrogations formulées sur le positionnement épistémologique, à la posture du chercheur ainsi qu'à sa façon d'innover dans la recherche. Nous donnons ici à l'innovation, l'acceptation de l'apport personnel du chercheur dans sa construction scientifique visant à proposer « sa » lecture analytique des

phénomènes étudiés (les discours dans le cas échéant dans le cadre d'une recherche en sociolinguistique). Il nous semble nécessaire dans un premier temps de récapituler, de façon sommaire, les paradigmes qui ont articulé l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales, en l'occurrence ici en sociolinguistique dans la perspective de donner une vision globale des différentes façons de concevoir et d'approcher le travail de recherche ainsi que la place du chercheur dans l'activité qu'il entreprend.

Il y a d'une part la pensée positiviste qui a dominé la recherche et les sciences aux 19<sup>ème</sup> siècle (initiée principalement par Auguste Comte<sup>1</sup>) et qui continue, aujourd'hui, à créer chez de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales ce que Didier de Robillard (De Robillard, D, 2009, 158) a baptisé « l'insécurité épistémologique » les poussant à proposer des travaux répondant aux normes positivistes. Il s'agit, alors, d'opter pour des méthodologies figées ou encore tenter de poser le terrain comme maîtrisé/neutralisé dans le but de démontrer que le travail est « fiable » et « crédible ». La pensée positiviste peut, par conséquent, se résumer à une production de la connaissance à partir de l'explicitation de relations de cause à effet avec l'ambition de proposer des modèles abstraits et universels du savoir prodigué.

D'autre part, les approches qualitatives inscrites dans la pensée herméneutique viennent contrecarrer la pensée positiviste en posant les travaux de recherche différemment. C'est dans les années mille neuf cent soixante que ce paradigme qualitatif de la recherche s'installe en sciences humaines et sociales postulant dans un premier temps l'intérêt d'intégrer dans les travaux scientifiques ce qui, humainement, caractérise les enquêtés : « *Humaniser et socialiser les recherches scientifiques, y compris celles qui ne*

---

*sont à priori pas considérées comme humaines et sociales alors même qu'elles sont faites par des humains et des sociétés* » (Blanchet Ph, 2009, dans De Robillard D, (Dir.), 148).

La nécessité de problématiser certaines notions auparavant considérées comme constantes s'est posée, notamment le « terrain » ainsi que le rapport du chercheur au « terrain », à travers la prise en compte des pratiques sociales, des expériences vécues et des imaginaires de ceux qui sont socialement et linguistiquement interrogés mais aussi de celui qui les interroge, à savoir le chercheur.

Etant donné notre intérêt pour les travaux de recherche qui privilégient les approches qualitatives- assumées à des degrés différents chez les sociolinguistes dont les travaux comportent parfois des incohérences entre les postures épistémologiques de départ et les positionnements effectifs-nous aborderons, principalement, la posture épistémologique adoptée dans les démarches dites qualitatives. Nous souhaiterions, également, chemin faisant, à travers notre réflexion sur l'innovation dans la recherche, récapituler les principes épistémologiques qui régissent les démarches réflexives en sciences humaines et sociales et nous interroger sur la place de l'innovation dans une telle perspective. À cet effet, nous nous référerons aux travaux d'Edgard Morin (2005), de Mucchelli et Paillé (2012), de l'équipe de Dynadiv, principalement chapeauté par Didier de Robillard (2009), ceux de Philippe Blanchet (2012) et enfin les travaux de Thierry Bulot (2014) largement axés sur une sociolinguistique de production de sens et de l'intervention qui résultent, indéniablement, d'une recherche réflexive. Nous terminerons en tentant d'évaluer, de façon rétrospective, notre recours à la réflexivité comme principe épistémologique dans les travaux de recherches que nous avons menés jusqu'à présent.

Il est nécessaire de rappeler qu'un chercheur doit, d'un point de vue épistémique, se positionner dans ses travaux. Ses démarches, ses choix et ses résultats n'ont de sens que s'il précise ses points de vue à travers les conditions de production de sa recherche. Afin d'y parvenir, il doit disposer, selon E. Morin, d'une « conscience » qui le pousse à se poser de nombreuses questions autour de ce qui participe à tracer le cheminement de sa recherche. Dans cette perspective, il est important de considérer que l'organisation de la pensée scientifique détermine l'approche des phénomènes sociaux. En effet, le chercheur, à travers sa façon de considérer et d'assumer son implication dans ses travaux ainsi que les phénomènes à étudier, détermine en partie l'approche scientifique qu'il mettra en place : *« Il n'y a, selon nous, ni cadre épistémologique et théorique, ni méthode, qui puissent être « plaqués » dans l'absolu sur un champ et un terrain de recherche. La spécificité des phénomènes étudiés, les enjeux particuliers de la production de connaissance, nécessitent des cadres adaptés aux projets de recherche, cela invite une fois de plus à une attitude réflexive de la part des chercheur(e)s »* (Blanchet, Chardenet, 07). Le chercheur est, alors, dans une démarche réflexive dès lors qu'il réfléchit à sa façon d'agir dans ses travaux scientifiques. Les composantes qui le construisent socialement l'impliquent dans son travail de recherche et le pousse à analyser sa propre activité scientifique en mesurant ses tenants et ses aboutissants.

Il faut, également, retenir que dès lors que les sciences humaines et sociales ont comme objet d'étude l'homme, elles nécessitent des approches spécifiques. Longtemps, ces sciences ont évolué dans l'ombre des sciences dites « dures » comme les mathématiques ou la physique. Les scientifiques qui travaillaient dans les disciplines qui traitent de l'homme avaient pour objectif de démontrer

leur capacité à présenter des résultats de recherche fiables car quantifiables et suivant une procédure fixe.

Cette démarche existe encore, aujourd'hui, dans certaines disciplines des sciences humaines et sociales. Cependant, la quête de sens dans les recherches entreprises a conduit de nombreux chercheurs à la prise en compte de la part d'humanisme que comporte ces sciences, que ce soit celle de l'objet étudié ou celle du sujet qui étudie : « *Tout cela conduit à identifier clairement des modalités de connaissance spécifiques pour les SHS, qui doivent prendre en compte la part importante d'intersubjectivité et d'humanité qui leur échoit : une recherche en SHS ne peut pas être inhumaine et asociale ; elle ne peut être « dure » et doit être « souple » (plutôt que « molle »)* » (Blanchet dans Blanchet, Chardenet, 14).

Avant d'évoquer, plus en détails, la nécessité de la « conscience » des choix épistémologiques dans les recherches menées en sciences humaines et sociales, nous allons, d'abord, nous atteler à définir, de façon plus ou moins succincte, l'épistémologie.

## 2- L'épistémologie de la recherche

Si une définition première devait être attribuée à l'épistémologie de la recherche, celle-ci se résumerait à un regard majeur posé sur l'être humain qui permet de déterminer une certaine façon d'étudier les phénomènes sociaux qui le concernent. Cela reviendrait à réfléchir sur les différentes façons possibles de problématiser une question donnée. Cette première étape de la recherche qui consiste à cerner sa propre vision de l'homme doit, à la fois, prendre en compte son approche individuelle mais également les travaux qui s'inscrivent dans la même discipline : « *Cette réflexion de cadrage doit avoir lieu au départ de tout projet, qu'elle*

*contribue à fonder comme recherche qui s'inscrit dans l'ensemble des travaux de la discipline, dans un parcours à la fois singulier et collectif. Pour produire une connaissance consciente, il nous apparaît nécessaire de s'interroger sur ce qu'est connaître et de choisir des réponses qui constituent autant de choix, au moins provisoires, à partir desquels et dans le cadre desquels les connaissances vont être élaborées et diffusées. C'est ce que nous appelons ici cadre épistémologique de la recherche »* (Blanchet, Chardenet, 07). La notion de « conscience », évoquée à maintes reprises par de nombreux chercheurs, notamment E. Morin et Ph. Blanchet a lieu d'être posée dans le volet épistémologique de la recherche. Il s'agit d'être conscient, à travers ce qui est nommé « la réflexivité », de ce que représente la connaissance pour le chercheur.

## 2-1-La réflexivité

Afin de réussir à baliser son travail de recherche d'un point de vue épistémologique, le chercheur doit jouir de certaines qualités et aptitudes dans sa tentative de mise en œuvre de ses positionnements. D'ailleurs, La première qualité qui doit définir un chercheur en sciences humaines et sociales, principalement en sociologie et en anthropologie, mais aussi, de plus en plus, en sciences du langage, notamment en sociolinguistique, pourrait se résumer dans le principe de la *réflexivité*. Il s'agit de la nécessité et de la capacité à réfléchir de façon critique ses propres pratiques dans la recherche en se posant un certain nombre de questions qu'il est nécessaire d'assumer : « *Pourquoi je mène cette recherche ?* », « *Qu'est-ce que je cherche à produire comme connaissance ?* », « *Comment je vais faire afin d'y parvenir ?* » : « *Nous croyons la neutralité impossible mais « l'objectivation » des données nécessaire, c'est-à-dire l'explicitation des points de vue et des choix,*

*l'observation critique et constructive du fonctionnement des outils, la réflexivité comme critère de scientificité et de qualité* » (P. Blanchet, P. Chardenet, 07).

La connaissance du chercheur devient objet de réflexion. E. Morin parle, à ce sujet, d'un méta-point de vue, à savoir d'un point de vue sur un point de vue. Ce regard posé sur ses propres positionnements dans la recherche permettrait de mener une démarche critique des activités de recherche : « *L'épistémologie a besoin de trouver un point de vue qui puisse considérer notre propre connaissance comme objet de connaissance, c'est-à-dire un méta-point de vue. [...], en même temps, ce méta-point de vue doit permettre l'auto-considération critique de la connaissance, tout en enrichissant la réflexivité du sujet connaissant* » (E. Morin, 61). À l'opposé, un chercheur qui ne réalise pas la nécessité de se distancier par rapport à son activité de recherche ou qui refuse de l'admettre, risque, à fortiori, d'aboutir à des connaissances tronquées qui ne peuvent être situées sur un plan épistémologique : « *C'est cela l'objectif d'une réflexion épistémologique, réflexion de type méta- scientifique (en ce qui nous concerne ici) dont l'objectif est une connaissance de la connaissance (Morin, 1986). Il serait pour le moins naïf, en tout cas biaisé voire dangereux (sur les plans éducatifs, sociaux, politiques, ethniques) de mener une recherche sans s'interroger sur ce qu'est cette recherche elle-même, quels sont ses tenants et ses aboutissants* » (P. Blanchet dans P. Blanchet, P. Chardenet, 09). En adoptant une démarche réflexive, le chercheur ne nie pas son implication dans le travail de recherche qu'il entreprend et tente de mesurer pourquoi et comment il tente une production de la connaissance.

## **2-2- Rappel récapitulatif des principes de la réflexivité**



Nous proposons, dans ce qui suit, de restituer quelques principes liés à la recherche réflexive. Adopter la réflexivité comme paradigme épistémologique sous-tendrait une démarche qui les engloberait :

### 2-2-1 Envisager la pensée comme « complexe »

Notion centrale au cœur de la recherche, la complexité est au centre des sciences humaines et sociales. Par opposition aux sciences « dures » qui se sont, toujours, données la mission d'explicitier les phénomènes en les simplifiant, les sciences humaines et sociales considèrent, dans une approche de la complexité des phénomènes sociaux, que les procédés simplificateurs des réalités observées conduisent à tronquer les phénomènes étudiés et à les réduire d'un certain point de vue, que celui-ci soit social, identitaire ou historique etc. La question de la prise en compte de l'approche de la complexité dans ces disciplines s'est alors posée. E. Morin dresse, dans son ouvrage intitulé *introduction à la pensée complexe*, les paramètres à considérer dans une recherche scientifique qui inclue la complexité des phénomènes sociaux :

#### 2-2-1-1 Définition de la complexité

Avant d'aller plus loin, il semble nécessaire d'essayer de se saisir du sens de cette notion de *complexité*. Notion largement évoquée en sciences humaines et sociales, Edgar Morin la définit comme suit : « *Un tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés : elle pose le paradoxe de l'un et du multiple* » (E. Morin, 19). En tentant de clarifier les réalités complexes, le chercheur classe, hiérarchise les données et

risque par une telle entreprise d'occulter la complexité et de réduire les phénomènes étudiés à des simples données éparses et séparées les unes des autres.

Un jeune chercheur, non conscient de la pensée complexe, pourrait réduire les réalités observées à celles qu'il pense voir et présenter les réponses à ses questions comme : « la réalité » absolue : « *La pathologie de l'idée est dans l'idéalisme, où l'idée occulte la réalité qu'elle a mission de traduire et se prend pour seule réelle* » (E. Morin, 23). La prise en compte de la *complexité* réside dans une façon d'approcher l'objet étudié mais pas seulement puisque sur un plan épistémologique, le rôle joué par le sujet chercheur est différent. Les incertitudes et les phénomènes aléatoires ne sont plus niés dans une démarche intégrant la pensée complexe. Est mise, également, de côté, la prétention de détenir la totalité de la connaissance.

E. Morin met en garde la communauté scientifique contre ce qu'il appelle l'« intelligence aveugle », à savoir celle qui essaye de disséquer les réalités observées et tente de les présenter comme des équations isolées de toutes les dimensions qui les entourent : « *L'intelligence aveugle détruit les ensembles et les totalités. Elle isole tous ses objectifs de leur environnement. Elle ne peut concevoir le lien inespérable entre l'observateur et la chose observée. Les réalités clés sont désintégrées. Elle passe entre les fentes qui séparent les disciplines.* » (E. Morin, 19). E. Morin évoque, également, la pensée complexe comme dynamique dans le sens où l'autocritique et la réflexivité de la

démarche du chercheur finissent par invalider des vérités autrefois attestées : « *La conception complexe que nous essayons d'élaborer appelle et donne les moyens de l'autocritique. Elle appelle dans un développement naturel le second regard épistémologique ; elle porte des vérités qui sont biodégradables, c'est-à-dire mortelles, c'est-à-dire du coup vivantes* » (E. Morin, 66). Les vérités ne sont plus absolues, elles sont relatives et amenées à être renouvelées.

### 2-2-1-2 Complexité Vs complétude

E. Morin oppose dans sa tentative de décrire la complexité, les notions de *complexité* VS *complétude*. En dépit de l'ambition d'une approche multidimensionnelle de la pensée complexe, celle-ci ne peut, nullement, prétendre à une connaissance complète des phénomènes observés : « *La conscience de la complexité nous fait comprendre que nous ne pourrions jamais échapper à l'incertitude et que nous ne pourrions jamais avoir un savoir total : « la totalité, c'est la non-vérité* » (E. Morin, 93). La vision des réalités serait, donc, partielle.

### 2-2-1-3 La complexité Vs complication

Dans ses définitions, E. Morin distingue, également, la *complexité* de la *complication* puisqu'il décrit la complication comme une partie de la complexité des données : « *Il ne faut pas confondre complexité et complication. La complication qui est l'enchevêtrement extrême des inter-réactions, est un aspect, un des éléments de la complexité. [...], Complexité*

*et complication ne sont pas deux données antinomiques et ne se réduisent pas l'une à l'autre. La complication est un des constituants de la complexité* » (E. Morin, 93).

### 2.2.2. La conscience du « conditionnement » épistémologique

L'équipe de recherche *Dynadiv* de l'université de Tours travaille depuis quelques années déjà sur l'épistémologie de la recherche notamment en sciences du langage et en didactique des langues. Elle revendique le maintien du dynamisme des disciplines par le biais de la réflexion épistémologique. L'équipe s'active, alors, à essayer de voir comment les orientations épistémologiques d'une recherche donnée sont en quelque sorte prédéterminées par l'histoire, la culture et la politique. En d'autres termes, les chercheurs adopteraient des regards et des approches qui seraient cautionnées par les institutions dans lesquelles elles se construisent. Il y aurait, par conséquent, des « épistémès » qui orientent la vision du chercheur. Cela conduirait même, dans une certaine mesure, à poser la notion d'éthique dans la recherche. Les valeurs morales du chercheur ainsi que ses procédures scientifiques pourraient, alors, être soumises à évaluation : « *Le scientifique est aussi un citoyen et on évalue le citoyen par son comportement- la conformité aux valeurs morales de son milieu* » (J Crête dans B. Gauthier, 305). Le chercheur n'échappe pas, par ricochet, au regard de la société. Il serait intéressant lorsque l'activité du chercheur est envisagée de cette manière de s'interroger sur les forces politiques, culturelles et historiques qui conditionnent sa position épistémologique.

À travers ces travaux, Didier de Robillard évoque le contrat latent, entre les chercheurs et la société, qui détermine les orientations épistémologiques : « *Le chercheur est appelé, sinon à choisir, du moins à composer avec les valeurs de*

*la société-qui tend au maintien du statut quo- et celle de la science- qui incitent au savoir, à la remise en question des idées reçues » (J. Crête dans B. Gauthier, 286).*

L'implication politique dans l'orientation épistémologique serait d'autant plus accrue de nos jours dans la mesure où les projets de recherche s'inscrivent dans des cadres de financements qui obéissent à des attentes de résultats : « *Les administrations dispensant des fonds publics pour la recherche ont également établi des règles éthiques que les chercheurs doivent s'engager à suivre pour avoir accès à ces fonds. De plus, un certain nombre de lois, à portée générale comme les lois sur les droits et libertés des personnes, sont venues étayer ces préoccupations* » (J. Crête dans B. Gauthier, 286). Le chercheur ne dérogerait, donc, pas à l'emprise de la société avec ce qui la compose comme politique, histoire et culture. L'impact de la société sur les chercheurs s'exerce, notamment, par le biais des droits de l'homme. Chaque époque revendique ses motivations politiques de la censure. Il ya eu les religions, les idéologies et, aujourd'hui, les droits de l'homme.

### **2.2.3. Le respecter de l'éthique dans la recherche**

C'est en continuité avec cette notion des droits de l'homme et du rapport chercheur/ sujet d'investigation que la question de l'éthique tend à être de plus en plus débattue dans la communauté scientifique d'autant que plusieurs instances cadrent, aujourd'hui, l'activité du chercheur.

J. Crête résume, dans l'ouvrage dirigé par B. Gauthier (Dir. 2008), l'intérêt de plus en plus croissant aux questions éthiques dans la recherche scientifique. Dans son article, Il évoque, principalement, la place primordiale que prend, aujourd'hui, la notion de droit de l'homme et les obligations via les organismes qui financent les recherches.

Ph. Blanchet et P. Chardenet (Dir. 2011) abordent, aussi, le sens de l'éthique dans la recherche en didactique des langues et des cultures. Ils s'accordent sur la nécessité de poser des principes éthiques réflexifs, à savoir de s'interroger sur l'exercice éthique auquel le chercheur devrait se soumettre dans sa démarche scientifique : « *Poser des principes éthiques réflexifs pour un projet de société explicite dans le cadre desquels va se développer une recherche scientifique consciente constitue donc un préalable indispensable à toute recherche dans tout domaine* » (Ph. Blanchet dans P. Blanchet, p. Chardenet, 13). Cette démarche devrait, alors, figurer parmi les positionnements épistémologiques adoptés de façon préalable à l'activité de recherche.

Aucune procédure rigide ne décrit de façon étanche le comportement du chercheur dans sa tentative d'enrichissement des connaissances scientifiques. Néanmoins, le chercheur a le devoir d'agir avec clarté. Il doit, à cet effet, dresser, à juste titre, sa posture épistémologique, les concepts théoriques sur lesquels il s'appuie et les méthodes utilisées sur le terrain dans le but d'analyser des phénomènes sociaux donnés.

En outre, le chercheur ne doit pas déroger à l'obligation de respecter le « bien être » du participant à l'enquête scientifique et veiller à ne pas lui nuire. L'informateur doit, par conséquent, être informé de ce qui lui sera demandé. Il a, également, le droit au respect de sa vie privée et à la confidentialité des données révélées lorsque cela a été convenu dans le contrat moral qui le lie au chercheur.

En sciences humaines et sociales, il est quasiment impossible de vérifier la véracité de ce que le chercheur apporte comme connaissance car le « terrain » est construit puis observé d'une façon spécifique. Ajoutons que dans le cadre du respect de l'éthique qui régit les activités de recherche, le chercheur ne doit, en aucun cas, céder à certaines pratiques dans le but de révéler à tout prix des

résultats qui lui semblent originaux. Il ne doit pas, par exemple, se contenter de citer un seul point de vue dans la recherche. Il doit au contraire s'efforcer de faire le tour de la question afin de se positionner par rapport aux différents regards posés sur un point donné. Il ne doit pas, non plus, lors du dépouillement de ses résultats, évoquer que ceux qui vont dans le sens de son premier instinct de chercheur, de peur notamment d'avoir échoué à rendre des résultats intéressants.

Concernant le partage des résultats de la recherche auxquels parvient le chercheur, les textes de loi n'obligent pas, toujours, le chercheur à le faire. Néanmoins, lorsqu'il se positionne d'un point de vue éthique, ce dernier doit être consciencieux et conscient de la nécessité de construire une trame de la connaissance basée sur des travaux préalables. Le chercheur se documente, fait le tour des travaux effectués puis se positionne. Il y a, alors, obligation morale de se conformer au devoir de la restitution de la connaissance dans la communauté scientifique : « *On attend des chercheurs consciencieux qu'ils transmettent aux autres scientifiques des données prêtes à être utilisées et accompagnées de toutes informations méthodologiques pertinentes* » (J. Crête dans B. Gauthier, 294). Il faut, donc, éviter d'envisager son activité de recherche uniquement sur un plan individuel mais plutôt la rapporter à l'ensemble des travaux menés dans la même discipline et, idéalement, la transposer, de façon plus globale, à l'ensemble des travaux en sciences humaines et sociales.

#### **2.2.4. Assumer, en tant que chercheur, sa part d'innovation dans la recherche**

Les choix personnels du chercheur dans sa façon d'interagir avec ses enquêtés, ses motivations, le mode de ses interactions et les conditions de production et

de réception de sens dépend du positionnement personnel du chercheur vis-à-vis de son terrain. A. Mucchelli et P. Paillet rapportent, d'ailleurs, la posture à l'épistémologie et le positionnement du chercheur à sa relation au terrain. L'innovation serait à, notre sens, une sorte de marge d'action du chercheur à inscrire dans ce volet du positionnement au terrain.

Nous allons, désormais, évoquer les travaux de recherche que nous avons menés jusqu'à présent. Nous tenterons, alors, d'évaluer le degré de réflexivité auquel nous avons fait appel ainsi que notre façon d'innover dans la recherche. En posant un regard rétrospectif sur nos recherches personnelles et si nous pouvions, aujourd'hui, nous positionner différemment, nous inciterions davantage les informateurs que nous avons sollicités, dans différentes enquêtes sociolinguistiques, à réfléchir, au-delà des représentations qu'ils avaient sur les langues en évoquant leurs attentes en termes de changements voulus. Le discours collecté engloberait ainsi les raisons qui les encouragent à les entretenir. En effet, nous nous intéressons depuis quelques années déjà aux représentations des langues dans l'espace algérois. Nous avons à travers plusieurs études sur le terrain tenté d'approcher les habitants de la ville d'Alger dans la perspective de cerner les tensions qui animent les relations des groupes sociaux qui composent des espaces différenciés. Nous sommes arrivée à relever, à maintes reprises, des discours intéressants qui mettaient le doigt sur les critères de catégorisation et d'appropriation des langues et des espaces de ville. Néanmoins, nous étions bien consciente qu'en dépit de l'intérêt de la lecture analytique des données collectées, il manquait une dimension interventionniste, à savoir une action concrète dans la société susceptible d'apporter l'innovation attendue dans tout travail de recherche.

À cet effet, les travaux d'Aude Bretegnier (2008) sur l'insécurité linguistique présentent une approche innovante dans la mesure où elle considère



qu'interroger les gens sur leurs représentations des langues dans des contextes où elles sont minoritaires pourrait produire comme action sociale le renforcement de cette croyance. En effet, souvent les locuteurs sont bien conscients des différentes représentations dominantes des langues, il serait, alors, plus utile de les pousser à s'interroger sur les facteurs qui les ont favorisées et sur les changements qu'ils souhaiteraient.

Nous avons, aujourd'hui, quelques interrogations similaires à celles d'Aude Bretegnier mais aussi à celles de Thierry Bulot, à savoir, quelle action sociale sommes-nous en train de construire en relevant, lors des travaux que nous menons, des représentations linguistiques auxquelles nous proposons une lecture analytique.

Nous réfléchissons, par conséquent, à cette posture que nous nous sommes accordée au moment des échanges avec les locuteurs lors des enquêtes sociolinguistiques mais aussi au moment de l'analyse des données. Est-il judicieux en nous inscrivant dans une étude en sciences humaines et sociales de nous extraire du terrain, de penser que posséder des outils de description et d'analyse nous donne l'habileté de proposer une lecture des représentations sociolinguistiques sans évoquer notre expérience personnelle en tant qu'acteur de la société, avec un vécu souvent en lien avec les phénomènes étudiés ? Nous croyons que non, puisque l'innovation dans les travaux menés en sciences humaines et sociales devrait prendre appui non seulement sur une posture épistémologique réflexive mais aussi sur une démarche actionnelle<sup>2</sup> qui donnerait tout son sens à la recherche menée.

Inscrite dans cette démarche, Aude Bretegnier évoque une posture épistémologique de recherche-action impliquée. Le chercheur ne se

---

contenterait plus d'une approche réflexive, à savoir celle à travers laquelle il se poserait de tas de questions sur la façon avec laquelle il compte mener sa recherche. Il mettrait ses enquêtés dans une posture réflexive les poussant, à travers les entretiens menés, ou encore à travers la création d'ateliers de discussion et de réflexion (c'est le cas de certains de ses travaux), à se poser des questions à travers l'histoire personnelle de chacun et de comprendre quels sont les facteurs et les données qui les ont poussés à se retrouver dans cette situation d'insécurité linguistique. Cela permettra alors, peut être, aux locuteurs de relativiser une situation et peut être de nuancer leur sentiment via les langues.

Abordée ainsi, la « recherche-action » d'Aude Bretegnier ou encore la recherche « aménagiste » de Thierry Bulot<sup>3</sup> visent à accomplir une action sociale. Nous croyons que la volonté d'agir sur la société découle d'un engagement né d'abord d'une posture réflexive qui invite le chercheur à s'interroger sur les raisons qui le conduisent à aborder les phénomènes qu'il propose d'étudier sans avoir peur de les exprimer dans sa recherche (lien avec le phénomène étudié, expérience personnelle etc). De plus, arborer cette posture épistémologique conduirait, inéluctablement, le chercheur vers une approche innovante dans la mesure où son interaction avec le terrain intègre des paramètres qui le concernent

### 3- Conclusion

À travers cet article, nous tentons, dans une démarche récapitulative des travaux qui ont été menés jusqu'à présent par des chercheurs qui cogitent sur les questions épistémologiques, de rappeler l'intérêt des approches réflexives.

---

C'est par le biais d'une telle perception que l'intérêt et/ou le besoin de s'impliquer en tant qu'acteur de la société dans sa recherche pourrait se poser dans les travaux menés dans les disciplines dites « humaines ». En outre, l'innovation et l'originalité dans la recherche sont, à notre sens, la matérialisation de l'apport du chercheur dans la mesure où son vécu et son interaction avec les autres seront des expériences uniques pour lesquelles il tentera de proposer une lecture analytique.

#### 4. Bibliographie :

BLANCHET, Philippe. 2012. Linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche sociolinguistique de la complexité. Presse universitaire de Rennes. 194 p.

BLANCHET, Philippe. CHARDENET, Patrick (Dir.). 2011. Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches

contextualisées. Agence Universitaire de la Francophonie / Editions des Archives Contemporaines. 509 p.

BLANCHET, Philippe. 2009. « La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale ». Dans Réflexivité, herméneutique, vers un paradigme de recherche ? Cahiers de sociolinguistique n° 14. Presses universitaires de Rennes. Page 148.

BRETEGNIER, Aude. 2009. « Sociolinguistique alter-réflexive : du rapport au terrain à la posture du chercheur » dans De Robillard (Dir.), Réflexivité, herméneutique, vers un paradigme de recherche ? Cahiers de sociolinguistique n° 14. Presses universitaires de Rennes. Pages 27-40.

BRETEGNIER, Aude. 2008. « Interroger le sens et les enjeux des projets d'appropriation du français langue d'insertion. Ouverture d'un champ de recherche-intervention ». Dans Insertion scolaire et insertion sociale des nouveaux arrivants. Glottopol 1. Pages 70-80.

BULOT, Thierry. 2014. « Urbanisation et urbanité(s) langagière(s) : le tournant de la spatialité ou la dimension interventionniste de la sociolinguistique urbaine », Conférence inaugurale du colloque international, nouvelles perspectives en sociolinguistique et en didactique : quels défis pour le terrain Francophone ? [En ligne]. URL: <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/urbanisation-urbanite-langagiere-tournant-spatialite//>

CRETE, Jean. 2008. « L'éthique en recherche sociale ». Dans Gauthier B., (Dir.).2008. Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données. Presses de l'université du Québec. 5eme édition. Pages 285-307.

DE ROBILLARD, Didier. 2009. « Réflexivité : Sémiotique ou Herméneutique, comprendre ou donner signification, une approche profondément Anthropolinguistique ». Dans, Réflexivité, herméneutique, vers un paradigme de recherche ? Cahiers de sociolinguistique n° 14.Presses universitaires de Rennes. PAGE 158.

GAUTIER, Benoît. (Dir.). 2008. Recherche sociale, De la problématique à la collecte des données. Presses de l'Université du Québec. 5eme édition. 767 p.

MORIN, Edgar. 2005. Introduction à la pensée complexe. Seuil.160 p.

MUCCHIELLI, Alex. PAILLÉ, Pierre. 2012. Analyses qualitatives en sciences humaines et sociales. Armand Colin (3eme édition), 2012. 424 p.

5- **Les renvois :**

<sup>1</sup> Philosophe français, Auguste Comte est, au 19<sup>ème</sup> siècle, le fondateur de la pensée positive, appelée communément, aujourd'hui, le « positivisme ». Cette doctrine repose sur des principes qui, selon Comte, structurent toutes les sciences qu'elles soient dites humaines ou pas. Il s'agit, principalement, d'abandonner l'idée d'expliquer « pourquoi » nous observons un phénomène donné au profit de « comment » il s'est produit. Seul ce qui est « palpable » est observé puis expliqué par le chercheur.

<sup>2</sup>Bulot décrit la sociolinguistique urbaine comme étant en rupture avec la sociolinguistique générale afin de renouer avec les premières idées de Marcellesi. La sociolinguistique doit tenter d'analyser l'impact des mutations sociales sur le contact des langues et participer à régler des problèmes de société

<sup>3</sup>T. Bulot défend une recherche qui adopte la démarche dite « aménagiste ». Elle traite des discours topologiques, c'est-à-dire des espaces en corrélation avec les discours sur les langues dans le but d'analyser et de lutter contre l'exclusion des minorités sociales. C'est, donc, à la fois une sociolinguistique qui apporte un savoir sur la société mais aussi une sociolinguistique engagée qui vise à apporter une contribution concrète concernant la gestion du plurilinguisme et des représentations langagières.